



Direction Communication
63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 56 57 58 59

Communiqué de presse

Contact PwC :

Elodie Gaillard, 01 56 57 10 42, elodie.gaillard@fr.pwc.com

Contact Ifop :

Anne-Laure Marchal, 01 72 34 94 42, anne-laure.marchal@ifop.com

Neuilly-sur-Seine, sous embargo jusqu'au 6 janvier 2016

64% des Français se déclarent prêts à souscrire à une cyber-assurance

--

Plus de la moitié des entreprises françaises (52%) souhaiterait également souscrire à une police d'assurance contre les cyber-risques

Alors que la fréquence et la gravité des cyber-attaques n'a cessé d'augmenter au cours des deux dernières décennies, moins de 5% des entreprises françaises – et seulement 6% des particuliers – possèdent une cyber-assurance en 2015. C'est ce que révèle l'étude du cabinet d'audit et de conseil PwC « *Le marché de la cyber-assurance : la Révolution commence maintenant* » qui analyse les résultats d'une enquête réalisée en collaboration avec l'Ifop en septembre 2015.

Si les grandes entreprises, particulièrement dans le secteur de l'industrie, ont bien pris conscience des cyber-risques qu'elles encourent, les TPE-PME sous-évaluent encore leur exposition à ces nouveaux risques. Les Français, bien plus conscients d'être exposés à la cybercriminalité, ignorent encore largement l'existence des offres de cyber-assurance.

En revanche, 64% des Français et 52% des entreprises interrogées se disent prêts à souscrire ce nouveau type d'assurance dans le but avant tout de protéger leurs données confidentielles.

Si les Français mesurent bien l'ampleur des cyber-risques, ceux-ci sont encore largement sous-estimés par les TPE-PME françaises

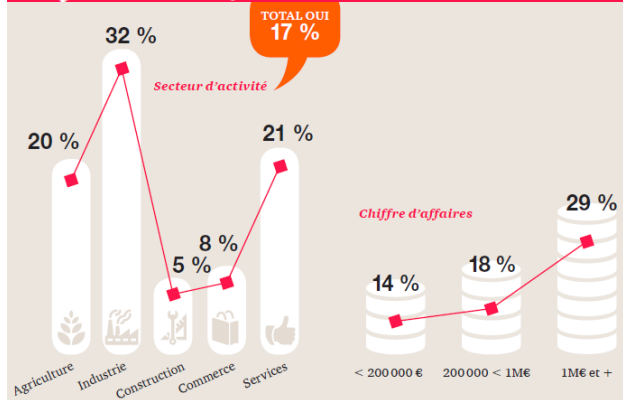
Selon la dernière étude de PwC « *Global State of Information Security* », publiée en octobre 2015, l'exploitation malveillante des failles de cyber-sécurité est en progression constante sur le territoire français : en 2015, le nombre de cyber-attaques recensées a progressé de 51% en France, contre 38% dans le monde.

Pourtant, l'étude PwC-Ifop révèle que **moins de 5% des entreprises françaises ont déjà souscrit à une cyber-assurance**. Ce taux de souscription, très bas, s'explique principalement par le fait que les TPE-PME, qui sont majoritaires au sein des entreprises françaises, sous-évaluent leur exposition aux cyber-risques.

Au total, seuls **17% des chefs d'entreprise interrogés (toute taille d'entreprise confondue) se sentent exposés au risque de cybercriminalité**, sachant qu'ils ne sont que 14% dans les entreprises de moins de 200.000 euros de chiffre d'affaires (CA) mais 29% dans les entreprises dépassant le seuil du million d'euros de CA. En revanche, **60% des Français interrogés affirment, quant à eux, être exposés au risque de cybercriminalité**.

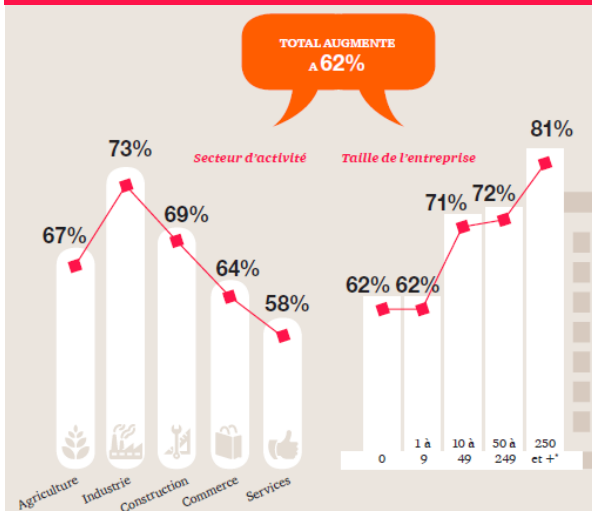
Les entreprises qui se sentent les moins menacées sont celles issues des secteurs de la construction et du commerce – seuls respectivement 5% et 8% des répondants de ces deux secteurs d'activité se disent exposés au risque de cybercriminalité. En revanche, les grands groupes du secteur industriel et des services financiers démontrent une prise de conscience plus grande vis-à-vis de ces risques qu'ils rencontrent fréquemment – respectivement 32% et 21% des répondants de ces deux secteurs affirment se sentir exposés au risque.

Vous sentez-vous exposé dans votre entreprise au risque de cyber-criminalité (perte de données, usurpation d'identité, manipulation des données confidentielles, ...)?



« Les entreprises du secteur de l'industrie, qui ont une culture du risque, se sentent aujourd'hui les plus exposées. Elles ont bien perçu une évolution récente : après les services financiers, le secteur industriel est désormais menacé par le risque de cybercriminalité, y compris sur ses systèmes de contrôle industriel », analyse Guy-Philippe Goldstein, Senior Analyst au Cyber-Desk de Wikistrat et co-auteur de l'étude.

D'après l'idée que vous vous en faites, diriez-vous que le risque pour votre entreprise d'être exposée à de la cyber-criminalité au cours des deux prochaines années va plutôt augmenter ou diminuer?



Si les souscriptions à une police de cyber-assurance sont à peine plus nombreuses **chez les particuliers (6%)**, ceux-ci **se montrent plus sensibles aux cyber-risques (60% des Français affirment y être exposés)**, particulièrement les moins de 35 ans résidant en région parisienne.

Une large majorité de dirigeants d'entreprise (62%) et de particuliers (88%) reconnaissent pourtant que le risque de cybercriminalité va augmenter au cours des deux prochaines années, et ceci de manière importante pour respectivement 28% et 43% d'entre eux. On notera que les grandes entreprises sont celles qui anticipent le plus cette dynamique : 81% des entreprises de plus de 250 collaborateurs s'attendent à une augmentation des cyber-risques, contre seulement 62% des TPE-PME de moins de 10 salariés.

Selon Pauline Adam-Kalfon, Directrice chez PwC spécialiste du secteur de l'assurance : « Les grandes entreprises ont largement pris conscience du risque "cyber" et de son augmentation, en particulier parce qu'elles ont la taille critique suffisante pour, a minima comprendre, sinon gérer le risque cyber et parce qu'en cas de sinistres, les montants des pertes sont beaucoup plus importants. »

Les entreprises et les particuliers sont prêts à s'assurer contre les risques associés à leurs données confidentielles

Face au renforcement anticipé des risques de fraudes et d'intrusions sur Internet, **64% des Français et 52% des entreprises interrogées se disent aujourd'hui prêts à souscrire à une police de cyber-assurance.**

Les dirigeants interrogés s'accordent sur l'importance que revêt la couverture par une assurance des risques associés aux données confidentielles et stratégiques de leur entreprise.

Premièrement, **89% d'entre eux jugent qu'il est important de s'assurer pour protéger les accès aux comptes et moyens bancaires de l'entreprise** – 69% jugent même cela primordial. Deuxièmement, 82% pensent qu'il est important de s'assurer contre le risque d'usurpation d'identité sur Internet (c'est primordial pour 52% d'entre eux). Et troisièmement, 78% des répondants jugent qu'il est important de s'assurer pour protéger l'e-réputation de son entreprise.

Chez les particuliers, la protection des accès à leurs comptes bancaires et moyens de paiement arrive également en tête des risques contre lesquels il est important de s'assurer (97% le juge important), devant le risque d'usurpation d'identité sur internet (95%) et la protection des données personnelles des enfants ou membres de la famille (91%).

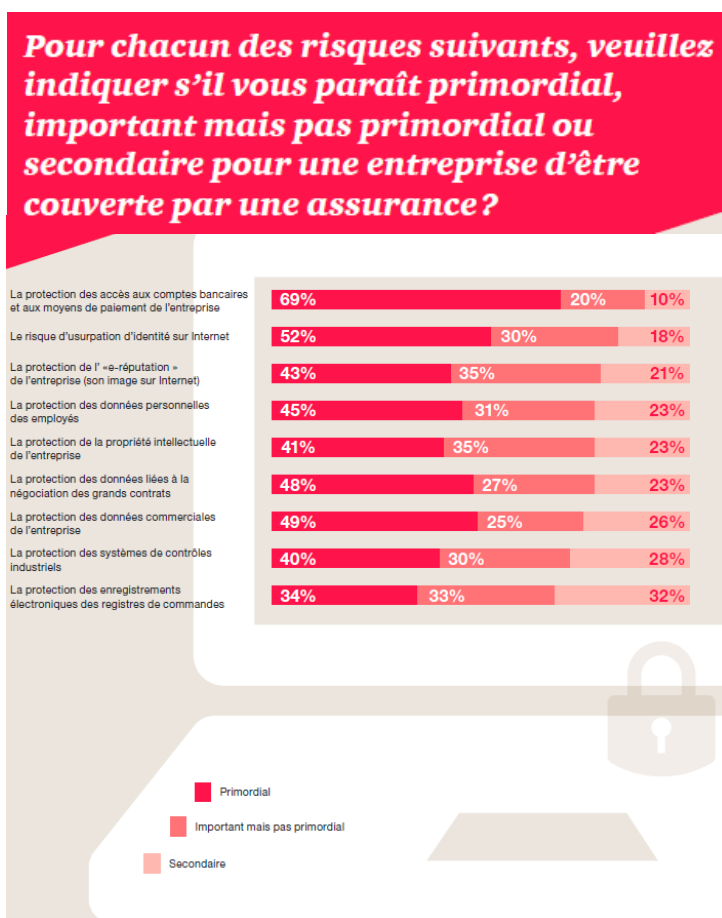
« Cet intérêt des entreprises et des particuliers pour la cyber-assurance montre que la France n'échappe pas à un mouvement de fond : celui de l'émergence d'un marché de la cyber-assurance qui croît mondialement de 30% à 40% par an », analyse Guy-Philippe Goldstein, Senior Analyst au Cyber-Desk de Wikistrat et co-auteur de l'étude.

Les offres de cyber-assurance sont encore assez méconnues des particuliers et des entreprises

Jusqu'à aujourd'hui, la plupart des dirigeants interrogés (51%) – dont de nombreux dirigeants de TPE-PME – n'ont pas souscrit d'offre de cyber-assurance pour leur entreprise, car ils n'en n'ont pas senti le besoin et estiment le risque encore trop faible pour engager une dépense de ce type. Cependant, une seconde raison apparaît clairement dans cette étude : la faible notoriété des offres de cyber-assurance. En effet, 39% des dirigeants d'entreprise affirment ne pas avoir souscrit à ce type d'offre car cela ne leur est pas venu à l'esprit.

Les offres de cyber-assurance souffrent d'un manque de notoriété encore plus grand auprès des particuliers : **44% des Français interrogés expliquent ne pas avoir pensé à souscrire à une police d'assurance « cyber ».**

L'étude révèle qu'une minorité d'entreprises sondées s'est déjà vue proposer une offre « cyber » par leur assureur : seulement 33% des dirigeants d'entreprise disent avoir été contactés au sujet d'une



solution de cyber-assurance. Même son de cloche du côté des particuliers qui sont 84% à affirmer n'avoir jamais été contactés par leur assureur pour se voir proposer des produits de cyber-assurance.

Pour Pauline Adam-Kalfon : « *Les offres de cyber-assurance sont globalement bien perçues par les particuliers et les entreprises, mais elles souffrent encore d'un trop grand manque de notoriété. Au-delà d'un effort évident de visibilité des offres, les assureurs pourraient se rapprocher des acteurs de la cyber-sécurité, d'autant plus que, dans les faits, assurer les risques "cyber" génère des comportements vertueux vis-à-vis de la bonne "cyber-hygiène" de l'entreprise. La mise en place de polices de cyber-assurance impose naturellement avec plus de rigueur des dispositifs de contrôle et facilite les investissements en matière de surveillance des systèmes. De manière générale, les entreprises assurées connaissent un nombre significativement plus réduit d'incidents de cyber-sécurité.* »

Méthodologie

L'étude « *Le marché de la cyber-assurance : la Révolution commence maintenant* » analyse les résultats de l'enquête réalisée par l'Ifop pour PwC entre le 17 août et le 7 septembre 2015. 401 dirigeants d'entreprises ont été interviewés par téléphone sur leur lieu de travail et 1006 particuliers français ont été interrogés par voie de questionnaire auto-administré en ligne.

A propos de PwC France et pays francophones d'Afrique

PwC développe en France et dans les pays francophones d'Afrique des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil créatrices de valeur pour ses clients, privilégiant des approches sectorielles. La raison d'être de PwC est de renforcer la confiance au sein de la société et d'apporter des solutions aux enjeux stratégiques de ses clients. Plus de 208 000 personnes dans 157 pays à travers le réseau PwC partagent idées, expertises et perspectives innovantes au bénéfice de la qualité de service pour leurs clients et partenaires. Les entités françaises et des pays francophones d'Afrique membres de PwC rassemblent 5 000 personnes couvrant 23 pays. Rendez-vous sur www.pwc.fr

« PwC » fait référence au réseau PwC et/ou à une ou plusieurs de ses entités membres, dont chacune constitue une entité juridique distincte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pwc.com/structure

A propos du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop

Le Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop compte une vingtaine de professionnels de l'opinion publique indépendants. La mission de notre Département est d'accompagner dans leurs décisions stratégiques et leurs choix de communication l'ensemble des acteurs publics, privés ou associatifs, qu'ils relèvent de la sphère politique, économique, sociale, médiatique ou du développement durable. Il s'agit, au travers des dispositifs d'enquête quantitatifs et qualitatifs réalisés par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises d'éclairer nos clients sur les opinions, les attitudes et les comportements des groupes et des individus, dans toute leur diversité et complexité d'électeurs, de consommateurs, de salariés, d'usagers, d'épargnants, d'internautes...

Restez connecté en temps réel avec l'actualité des sondages : www.ifop.com / Twitter : ifopinion / Facebook : Ifop_Opinion